

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SONDAGE

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE : ENCORE LE PRINCIPAL FREIN À LA CROISSANCE DES MANUFACTURIERS

MONTREAL, LE 15 DÉCEMBRE 2023 — Avec encore plus de 21 300 postes vacants dans le secteur manufacturier au Québec, la pénurie de main-d'œuvre affecte toujours les entreprises d'ici, particulièrement celles qui comptent moins de 100 employés. Conséquemment, près de 60 % de l'ensemble des entreprises manufacturières refuse encore des contrats, réduisent leurs soumissions ou encaissent des pénalités dues aux retards de livraison.

C'est ce que révèlent les résultats d'un sondage mené par Manufacturiers & Exportateurs du Québec (MEQ) auprès de plus de 168 entreprises ayant des postes à pourvoir. Ce sondage avait comme objectif d'analyser les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur le secteur manufacturier et ses conséquences sur l'économie québécoise.

Les plus petites entreprises davantage affectées

La pénurie de main-d'œuvre n'affecte pas toutes les entreprises de la même façon. La majorité des entreprises ayant de la difficulté à pourvoir les postes vacants comptent moins de 100 employés, tandis que les entreprises de moins de 250 employés sont plus nombreuses à avoir dû refuser des contrats ou réduire leurs soumissions à cause du manque de personnel.

Pour ce qui est des plus grandes entreprises, elles sont les plus nombreuses à avoir envisagé de déménager leurs opérations.

Un impact bien réel sur la croissance

Les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre ralentissent la croissance du secteur et affectent la capacité des entreprises à augmenter leur productivité.

- 6 entreprises sur 10 ont dû refuser des contrats, réduire le nombre de projets sur lesquels ils soumissionnent ou encore écoper de pénalités dues aux retards de livraison. Cette proportion bondit à 67 % si l'on considère uniquement les entreprises de moins de 250 employés ;
- 4 entreprises sur 10 ont dû retarder ou annuler des investissements à cause de la pénurie de main-d'œuvre. Encore une fois, les plus petites entreprises sont davantage touchées par cette réalité : 51 % des entreprises de moins de

250 employés, comparativement à 35 % pour les entreprises de plus de 250 employés.

- 2 entreprises sur 10 ont envisagé de déménager une partie de leurs activités à l'étranger ou de donner davantage de contrats à l'étranger en raison de la pénurie de main-d'œuvre.
 - o Cette réalité touche davantage les entreprises de plus de 500 employés (29 %), puisque les PME ont moins de possibilités de recourir à des solutions hors Québec (16 % pour les entreprises de moins de 100 employés).

Recrutement international — un chemin de croix

Le recrutement international s'impose comme une solution à la pénurie de main-d'œuvre. Si 70 % des entreprises sondées ayant toujours des postes à pourvoir ont tenté des démarches en ce sens, la complexité du processus, les délais importants et les coûts faramineux de ces démarches en découragent plusieurs. Seulement 4 % des répondants mentionnent ne pas avoir rencontré de défis dans ce processus.

- 4 entreprises de moins de 100 employés sur 10 n'ont pas tenté de démarches
 - Le quart des entreprises de moins de 100 employés qui ont tenté des démarches n'ont pas eu de succès, soit presque le double du taux de non-réussite des démarches effectuées par l'ensemble des entreprises (14 %).
- Parmi les entreprises qui ont des postes à pourvoir et qui ont tenté de les pourvoir à l'international, les principaux freins majeurs sont :
 - 3 entreprises sur 4 mentionnent que les **délais** représentent un obstacle.
 - 7 entreprises sur 10 mentionnent la **complexité** du processus.
 - 2 entreprises sur 3 affirment que les **coûts** des démarches sont élevés. Ce constat ressortait également de l'enquête de 2022 menée par MEQ.
- Le recrutement international semble plus accessible, ou plus propice, pour les grandes entreprises.

Formation de la main-d'œuvre — davantage de moyens pour favoriser cette solution efficace

Avec des difficultés de recrutement qui sont là pour rester et des pressions grandissantes pour améliorer leur productivité, les manufacturiers québécois doivent investir pour améliorer leur performance et adopter les meilleures pratiques.

À peine plus de la moitié des entreprises (57 %) ont sollicité de l'aide gouvernementale en matière de formation de la main-d'œuvre.

- Une entreprise sur trois n'a jamais effectué de demande de soutien en matière de formation.

- Parmi les entreprises qui ont effectué une demande, près d'une entreprise sur 5 s'est vue refuser de l'aide.
- Parmi les entreprises qui ont reçu une aide gouvernementale, le tiers de celles-là jugent qu'elle est demeurée insuffisante.

La menace des taux d'intérêt

La hausse des taux d'intérêt, qui est l'une des conséquences liées à la hausse de l'inflation, jumelée à la pénurie de main-d'œuvre, forme une tempête parfaite et freine le développement de certaines entreprises ou encore fragilise leur santé économique à long terme.

75 % des entreprises manufacturières ayant répondu au sondage, soit trois entreprises sur quatre, sont affectées par la hausse des taux d'intérêt.

Concrètement, cela entraîne :

- Une hausse des paiements d'intérêt pour 56 % des entreprises ;
- Un retard ou l'annulation d'investissements pour 26 % des entreprises ;
- Un manque de liquidités pour 20 % d'entre elles.

Des solutions à court et moyen terme

Selon les entreprises ayant répondu au sondage, l'automatisation et la robotisation, la facilitation du recrutement international, l'investissement dans la formation ainsi que l'attraction des jeunes dans le secteur font partie des solutions qui seraient les plus efficaces pour les aider. Cela dit, l'automatisation et la robotisation viennent aussi avec des défis de main-d'œuvre, alors que les corps de métier capables de manœuvrer ces technologies sont particulièrement recherchés.

Citation

« La pénurie de main-d'œuvre est encore le principal frein pour la croissance du secteur manufacturier. L'impact économique est bien réel, et ce, partout à travers le Québec depuis plusieurs années. Si l'on veut atténuer l'impact de la pénurie de main-d'œuvre, et par le fait même, augmenter la productivité des manufacturiers, les gouvernements devront mettre de l'avant des mesures plus précises et ayant plus d'impact. Un secteur manufacturier encore plus productif est une clé essentielle pour que le Québec continue son rattrapage économique avec l'Ontario. Le recrutement international, la formation, l'automatisation et la robotisation et l'attraction des jeunes font partie des solutions à portée de main des manufacturiers et des gouvernements. »

Véronique Proulx, présidente-directrice générale de MEQ.

À propos de Manufacturiers & Exportateurs du Québec (MEQ)

MEQ représente 1 100 manufacturiers à travers le Québec. Le secteur manufacturier québécois emploie plus de 502 300 personnes et représente 12,6 % du PIB ainsi que 86,1 % des exportations. Ce secteur a généré des ventes globales de près de 213,2 milliards de dollars en 2022.

Renseignements

Marc-André Gosselin

514-978-9733

Marc-Andre.Gosselin@meq.ca